# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT** |
| **Excusé(e)s :** | **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX** |
| **Absent(e)s** : | **Anne FAUROT** |
| **Secrétaire** : | **Marianne MAXIMI** |

***Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.***
***Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).***
***M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.***
***Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).***
***Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.***
***Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.***

**----------**

**Rapport N° 38**

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

---

Le crédit inscrit au budget primitif 2016 en vue de l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 20 000 euros et le reliquat, à ce jour, est de 13 900 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**ASSOCIATION DES NATURALISTES D'AUVERGNE : 1 000 euros**

L'association des naturalistes d'Auvergne (ADNA) a été créée en 2010. Ses adhérents sont essentiellement des étudiants clermontois allant de la licence au doctorat.

Elle a pour objet de réunir des personnes souhaitant partager, parfaire et diffuser leurs connaissances naturalistes. Les actions de l'association sont multiples et vont de l'organisation de sorties sur le terrain à l'organisation de débats et de conférences.

En outre, elle a la responsabilité de l'animation et de l'organisation associative du jardin pédagogique et expérimental de l'UFR Sciences et Technologie situé sur le campus des Cézeaux.

L'association des naturalistes d'Auvergne sollicite financièrement la Ville pour le projet « Graine de Campus » qui mêle jardinage, agro-écologie et culture artistique. Ce projet, co-géré avec les associations LieU'topie et Et puy de l'air, a pour but de rassembler trois jardins existants (un potager, un verger conservatoire et un jardin pédagogique) sur le campus des Cézeaux et d'en faire des lieux ouverts et gratuits pour tous, tous les jours. Des ateliers culturels comme des lectures et des concerts seront développés. Un des objectifs principaux est de les ouvrir aux scolaires des établissements clermontois.

Le budget global du projet « Graine de Campus » est de 8 800 euros, l'association des naturalistes d'Auvergne sollicitant la Ville à hauteur de 2 000 euros.

Les principales sources de financements du projet sont les FSDIE des deux Université, avec 3 000 euros pour l'Université Blaise Pascal et 2 000 euros pour l'Université d'Auvergne. Le complément est apporté par une subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels et des fonds propres.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER